



USAGERS, CONTRIBUABLES : avez-vous vraiment besoin de vous déplacer ?

Ce slogan, assez provocateur, est celui de l'administration des Finances Publiques que vous pouvez lire actuellement dans tous les accueils des Centres des Finances Publiques.

En effet, la direction générale des Finances Publiques veut généraliser la « dématérialisation » des déclarations avec l'utilisateur de base en imposant à tous la déclaration par internet dès 2019.

C'est inacceptable et totalement inégalitaire !

Le contribuable doit conserver son libre – choix : la déclaration internet ne doit pas condamner le public qui souhaite se déplacer à ne plus pouvoir accéder aux Centres des Finances Publiques. L'égalité devant l'impôt doit rester la règle quel que soit le mode de déclaration choisi.

La généralisation d'internet dans l'administration des Finances Publiques permet de justifier :

- la réduction des effectifs des fonctionnaires,
- la réduction des implantations dans les territoires des services de la DGFIP,
- la mise à mal de l'ensemble des missions de cette administration.

Aujourd'hui, 2 juin 2016 les agents de Finances Publiques sont en grève et dans l'action pour dire :

- qu'ils n'ont plus les moyens de recevoir les contribuables de façon correcte ;
- qu'ils n'ont plus les moyens de traiter leurs demandes, de faire les mises à jour et de leur répondre par téléphone ou par internet ;
- qu'ils n'arrivent plus à assurer l'ensemble de leurs missions, souvent très pointues et techniques, qui vont du calcul de l'impôt des particuliers à celui des entreprises, des contrôles fiscaux du bureau et en entreprises pour lutter contre la fraude fiscale, de la mise à jour du plan cadastral à la révision des valeurs foncières, de la tenue de la publicité foncière (ex-conservations des hypothèques) à l'enregistrement des divers actes, de l'évaluation domaniale à la vente des biens publics, de l'encaissement des recettes des collectivités locales au paiement de leurs dépenses, de l'élaboration de leurs budgets à leur exécution.

L' ENNEMI, C' EST.... LA FINANCE ? OU LES FINANCES PUBLIQUES ET LES SERVICES PUBLICS ?

La direction générale des Finances Publiques (DGFIP) et tous les services publics sont sacrifiés sur l'autel de la réduction des déficits publics.

Jugez-en par vous-mêmes :

- 35 000 emplois supprimés depuis 2002 à la seule DGFIP,
- 519 trésoreries fermées depuis 2009,
- 35 millions de demandes reçues chaque année (soit le double qu'en 2002),
- 6 millions de personnes reçues à nos guichets pendant la campagne d'impôt sur le revenu au printemps et 11 millions pendant la campagne de réception des avis d'imposition à l'automne,
- une fraude fiscale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros qui échappe à tout contrôle réel faute de moyens suffisants puisque 3 100 postes ont été supprimés depuis 2010 dans les services de contrôle,
- une évasion fiscale organisée et planifiée, révélée par de multiples scandales dont tout récemment le «Panama papers» qui permet aux riches d'échapper à l'impôt.

Ces choix abandonnent l'égalité de traitement – social et fiscal – des citoyens selon l'endroit où ils résident, accélèrent la désertification des zones rurales et accroissent une ghettoïsation de certaines zones urbaines.

LE SERVICE PUBLIC, C' EST QUOI ?

Simplement un accès gratuit pour tous à beaucoup de choses !

Savez-vous que sans eux :

- **une année de collège vous coûterait environ 5 000 €/enfant ?**
- **une année au lycée près de 10 000 €/enfant ?**
- **une journée d'hospitalisation avec passage aux urgences plus de 5 000 € ?**

Contrairement aux affirmations du gouvernement et des médias, la dette publique ne se compose pas uniquement du salaire des fonctionnaires. Elle englobe aussi les crédits d'impôt aux entreprises tels que le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) soit 18 milliards d'euros en 2015 et le CIR (crédit impôt recherche) soit 5,5 milliards en 2015, les marchés publics, les aides aux diverses collectivités locales, etc...

Et dans notre région ?

Dans l'YONNE :

fermetures de 2 trésoreries au 1/1/2017: Chéroy et Isle-sur-Serein, fusion des 2 SPF (ex-hypothèques) d'Auxerre au 1/9/2017 et de ceux de Joigny et Sens au 1/9/2017, suppression de divers SIE (services des entreprises) du département avec regroupement sur Auxerre et Sens au 1/1/2017, regroupement des pôles enregistrement avec les pôles de publicité foncière sur 2 sites : Auxerre et Sens, regroupement de la comptabilité publiques des maisons de retraite du département sur 3 sites : Auxerre, Joigny et Vermanton.

Dans le JURA :

regroupement des divers SIE (services des entreprises) du département à Lons-le-Saunier en plusieurs étapes : Poligny au 1/1/2017, St-Claude au 1/1/2018 et Dole au 1/1/2019. transfert du recouvrement aux SIP existants.

Dans la NIEVRE :

fermeture du SIE de Château-Chinon, fermetures de 3 trésoreries : Tannay, St-Bénin d'Azy, Dornes.

En COTE d'OR :

création d'un SDIF unique départemental à Dijon avec intégration des Cadastres de Beaune, Montbard et Semur-en-Auxois, fusion des 2 SIE de Dijon (certains services sont déjà uniquement présents à Dijon).

Et pour la SAONE-ET-LOIRE : ... on attend le déluge ! Sachez que nous avons déjà perdu presque 100 emplois, tous grades confondus depuis 2012 ! La trésorerie de Verdun sur le Doubs est déjà fermée et les missions et les agents ont été transférées sur les trésoreries de Pierre de Bresse et de St Rémy. Nous savons aussi qu'il y a des projets de fusion de services et de transfert de missions : cadastrales, recouvrement de l'impôt, service de la publicité foncière... sur les résidences de Chalon sur Saône , Charolles, Cuiseaux, Louhans, Mâcon.

Enfin il faut que vous sachiez que les agents des Finances Publiques seront également touchés par les conséquences de la loi travail : celle-ci prévoit ainsi la transposition du Compte Personnel d'Activité dans la Fonction Publique, qui individualisera les droits au détriment des garanties collectives contenues dans le statut, la possibilité de déroger à la durée légale du travail sans augmentation de salaires, la revue à la baisse de dispositions du code du travail qui s'appliquent aussi dans les administrations.

Les agents des Finances Publiques sont aussi solidaires des luttes des travailleurs contre les plans de licenciements chez SOCLA, METSO, VERALIA, TEREX... et dénoncent l'entrave à l'exercice du droit de grève dont sont victimes les salariés d'AMAZON et de leurs représentants syndicaux qui sont en grève reconductibles depuis le 25 mai 2016.